

Valentin DISSESCOU
10 rue des Frigos,
75013 Paris
Tél : 06 32 25 30 26
valentin.dissescou@wanadoo.fr

Gîte Noroc
50 rue de Keraudren
56730 – St Gildas de Rhuy

Descriptif du gîte *Noroc*

Informations générales

Le gîte est situé en Bretagne Sud, dans la Presqu'île de Rhuy, à 110 km de Rennes et Nantes, 28 km de Vannes, 10 km de l'entrée du golfe de Morbihan à Port Navolo, et 6 km de Sarzeau.

Le gîte est prévu pour un maximum de 4 personnes (2 adultes et 2 enfants).

Il s'agit d'une maison ancienne (du XIX^{ème} siècle, rénovée en 2006), d'une surface habitable de 60 m². Les pièces à vivre sont orientées Sud et Ouest.

Chauffage central au gaz dans toutes les pièces.

Organisation du gîte

- **au rez-de-chaussée :**

- hall d'entrée de 6 m², pièce de rangement avec fer et planche à repasser, aspirateur et nécessaire de nettoyage, salon de jardin, parasol.
- salle d'eau de 6 m² : lavabo et lave-linge, douche,
- WC indépendant de 1 m²,
- chambre de 18 m² au mobilier ancien (bonnetière, secrétaire, commode, 2 chaises, 2 tables de nuit), un lit à lattes de 160X200 tête et pieds réglables, protège-matelas, deux oreillers, couvertures et couvre-lit,

- **à l'étage :**

- cuisine ouverte moderne de 6 m², entièrement équipée : lave-vaisselle, réfrigérateur et bac congélation, four électrique, four à micro-ondes, quatre feux au gaz, grille-pain, cocotte-minute, cafetière électrique et batterie de cuisine complète.
- salle de séjour de 23 m² avec poêle en fonte, coffre, table permettant d'asseoir 6 personnes, 4 chaises, bahut à vaisselle et vaisselle pour 12 personnes, table basse, TV couleur, radio-lecteur de CD, 2 lits gigognes de 80X190 avec sommier à lattes, protège-matelas, 2 oreillers et 2 couvertures.
Une barrière de protection-enfant est installée en haut de l'escalier.
[une chaise haute et un lit bébé sont fournis gratuitement sur demande]

Les pièces sont occultées par des volets et double-rideaux.

La maison est située dans un jardin clos privé de 150 m² (barbecue sur pied disponible).

Un inventaire complet de l'équipement du gîte est remis à l'arrivée, lors de la remise des clés.

Possibilités de parking communal gratuit à 30m.

Conditions générales de location

1- Prix

Juillet -août	550 €
Juin et septembre	500 €
Autres mois	450 €

Les **prix** mentionnés sont valables à la semaine, et sont charges comprises.

2. Les conditions de location sont valables **du samedi au samedi**.

L'arrivée est prévue **à partir de 17h** et le départ doit être effectué **avant 12 h**.

3. En cas de **désistement**

- plus d'un mois avant la prise d'effet du bail, le locataire perd l'acompte versé.
- moins d'un mois avant la prise d'effet du bail, la totalité du montant de la location est à payer par le locataire

4. En cas de retard de plus de trois jours par rapport à la date d'arrivée prévue, et si ceci n'a pas été signalé par le locataire au préalable, le bailleur peut de bon droit, relouer le logement.

5. Assurances

Le locataire est tenu à s'assurer contre les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux) auprès de la société d'assurances de son domicile principal. Une attestation d'assurance responsabilité civile villégiature (locative) est à fournir au bailleur lors de l'entrée dans les lieux.

Le bailleur, de son côté, assure le logement loué.

En cas de sinistre, le locataire est tenu d'en informer le bailleur, dans un délai de 24 h.

6. Une **caution de 200 euros** est demandée au locataire à son arrivée dans les lieux. La caution sera restituée au départ du locataire sauf en cas de retenue pour dommages.

7. Dommages

Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, sont à la charge du locataire.

8. **Taxe de séjour**

Une taxe de séjour de **0,30 euro par jour**, payable à la Mairie est perçue par la ville de St Gildas de Rhuy's pour tout locataire saisonnier âgé de 13 ans et plus.

9. Services annexes en option

Draps + taie d'oreiller : 10 €

2 serviettes de toilette + 1 gant : 5 €

Ménage de fin de séjour : 40 €

10. Obligations du locataire

Les animaux domestiques ne sont pas autorisés et le gîte est non-fumeur.

Le locataire a l'obligation d'occuper les lieux personnellement, de les habiter " en bon père de famille " et de les entretenir. Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du locataire.

Le locataire ne pourra s'opposer à la visite des locaux, si le propriétaire ou son représentant en font la demande.

Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24 h après l'entrée en jouissance des lieux, ne pourra être admise.

Le locataire a également obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée ni par lui ni par sa famille.

11. Réservation

La réservation de la location ne sera effective qu'après acceptation par le locataire des conditions générales de location, énoncées ci-dessus et après réception par le bailleur, d'un chèque bancaire correspondant à l'acompte de 20 %.

12. Règlement du solde

Le règlement du solde est à verser, à l'arrivée, le jour de la remise des clés.